Nations Unies E/cn.5/2015/NGO/12



## Conseil économique et social

Distr. générale 24 novembre 2014 Français Original : anglais

## Commission du développement social

Cinquante-troisième session

4-13 février 2015

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain

> Déclaration présentée par International Committee for Peace and Reconciliation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.





## **Déclaration**

La société se compose d'un groupe d'individus réunis autour d'un objectif commun qui peut être comparé à une chaîne. A l'instar d'une chaîne, une société n'est forte que par la force de son maillon faible. La force ou la faiblesse, la productivité ou l'improductivité, la paix ou l'état d'hostilité d'une société dépendent essentiellement de chacun des membres qui la composent.

La famille est la cellule de base de la société. L'individu naît dans une famille puis évolue dans la société. Ainsi, une personne est un trait d'union entre la famille et la société. En raison de certaines croyances ou certains intérêts communs, les familles forment des groupes au sein de la société. Si ces groupes de personnes ne communiquent pas ou n'interagissent pas, ils resteront isolés les uns des autres et, au fil du temps, des murs de peur et de suspicion se dressent autour de chaque groupe isolé, ouvrant la voie à la domination d'un groupe par un autre. Ceci engendre une hiérarchie de domination. Cette domination a été observée tout au long de l'histoire humaine. Aussi, pour assurer le développement social et l'intégration, certains paramètres dominants tels que l'éradication de la pauvreté, l'éducation, les soins de santé, la justice et la protection des droits fondamentaux, doivent-ils être pris en considération.

La pauvreté constitue un obstacle majeur à l'intégration sociale. En définissant la pauvreté comme une carence en moyens matériels élémentaires, environ une personne sur sept ne mange pas à sa faim aujourd'hui, pour pouvoir jouir d'une bonne santé et mener une vie digne. Pour une personne vivant dans le dénuement total, l'instinct de survie est sa seule préoccupation. Laquelle survie est souvent accompagnée d'une dégradation vers un état d'impuissance. La pauvreté est multidimensionnelle et a de nombreux attributs. Il est généralement convenu que l'une des principales causes de la pauvreté dans la société est l'accès disproportionné d'une minorité aux ressources. Si nous mesurons la pauvreté comme un écart économique entre deux individus ou entre deux communautés, l'intégration sociale ne devient possible que par la réduction de l'écart. Réduire les écarts en termes d'accès aux soins de santé favorise également à l'intégration sociale.

L'éducation est un moyen d'apprentissage et un véhicule par lequel un individu évolue d'une étape à une autre de sa vie. L'éducation préscolaire doit être conçue de sorte à lever le statu quo, éliminer les préjugés et les stéréotypes et se préoccuper pour la vie quotidienne des enfants. Comme la société est en constante évolution et que de nouvelles techniques sont mises au point pour répondre aux besoins des êtres humains, l'éducation doit être en harmonie avec les situations en mutation. Ainsi, il s'agit de dispenser une éducation basée sur les besoins et l'environnement à tous les membres de la société; une éducation qui puisse être revue et corrigée aussi souvent que cela s'avère nécessaire. C'est à ce prix que les enfants, quand ils auront grandi, échapperont aux horizons limités du foyer familial.

La faim est un autre facteur important qui fait obstacle à l'intégration sociale. Pour un homme ou une femme qui a faim, se nourrir est l'objectif immédiat, écartant tous les autres aspects de la vie sociale. Même si de grands efforts ont été déployés pour éliminer la faim, et même si l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim figure dans les Objectifs du millénaire pour le développement, le problème est encore là, persistent, constant et complexe.

2/2 14-65367